

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1-99-1905 nommant des membres du Conseil d'Administration;

n° 1-99-1905

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
1 janvier 1905

Numéro JO  
n° 99 du 01/02/1905

Date du numéro  
1 février 1905

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 11 octobre 1899, portant réorganisation du Conseil d'Administration de la Côte française des Somalis et Dépendances

**Vu** la décision du 17 juillet 1903, nommant M. Roulet membre suppléant du Conseil d'Administration

**Vu** la décision du 15 décembre 1903, nommant M M. Petiaux, de Bastianello et Lafou, membres titulaires et MM. Mérignac et Marichal membres suppléants du Conseil d'Administration

**Vu** la décision du 29 décembre 1904, nommant M. Vée membre titulaire du Conseil d'Administration en remplacement de M. Lafou; Attendu que MM. Bastianello et Roulet ont quitté la Colonie sans esprit de retour et qu'il y a lieu de pourvoir à leur remplacement : attendu, en outre, que le 3e membre fonctionnaire prévu par l'article 1er n° 2-3 du décret du 11 octobre 1899 précité n'a jamais été régulièrement nommé ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

— M. Marichal, membre suppléant est nommé membre titulaire du Conseil d'Administration en remplacement de M. Bastianello. MM. Monavon. Agent de la Cie de l'Afrique Orientale. Marill négociant. sont nommés membres suppléants du Conseil d'Administration remplacement de M. Marichal nommé membre titulaire et de M. Roulet qui a quitté la Colonie.

#### Art. 2

— M. Antonetti, chef des 1er et 2e bureaux du secrétariat général, est nommé membre du Conseil d'Administration.

#### Art. 3

— Le présent arrêté sera publié, enregistré et communiqué partout où besoin sera.

